



# Association Côte d'Orienne de Volley Loisir

Compte rendu AG du 25/03/2016

Présents : 13 présents - 1 invitée (non votante)

Philippe AMIOTTE-SUCHET (AVUM)  
Gérard CANIS (Arc sur Tille)  
François DAUPHIN (Montchapet)  
Romain GUEDENEY (AVUM)  
Jean-Jacques HERMANN (QUETIGNY)  
Anne-Lise LESCOUTE (Sombornon)  
Francis LOROT (Quétigny)  
Axel MONNIER (Arc sur Tille)  
Jean-Yves MOREAU (Nuits saint Georges)  
Bruno PELTIER (FIXIN)  
Thierry RUFENER (Montchapet)  
Laurent THOMAS (Sombornon)  
Laurence TURREL (Sainte Bénigne)

Invitée : Manuela LEGRAND : fédération sport pour tous

## **1- Élection du comité de direction par les membres de l'assemblée générale présents**

Election du comité de direction élu avec 13 voix exprimées, 13 votants pour, 0 nuls

Membre élus ce jour pour 4 années : 13 voix exprimées, 13 votants pour, 0 nuls, 0 contre

Anne-Lise LESCOUTE  
Laurence TURREL  
François DAUPHIN  
Romain GUEDENEY  
Bruno PELTIER  
Axel MONNIER

Membres en cours de mandat :

Thierry RUFENER  
Philippe AMIOTTE-SUCHET

Le comité de direction est donc composé de ces 8 membres.

## **2- Élection du bureau par les membres du comité de direction**

Président : Axel MONNIER  
Trésorier : Bruno PELTIER  
Secrétaire : François DAUPHIN  
Secrétaire adjoint : Romain GUEDENEY  
Webmaster : Philippe AMIOTTE-SUCHET  
Webmaster adjoint : Thierry RUFENER  
Membre : Laurence TURREL  
Membre Anne-Lise LESCOUTE

### **3- Désignation du nouveau siège social de l'association**

Le siège social de l'association est fixé au domicile d'Axel MONNIER :

69 rue des Erables, 21800 QUETIGNY

### **4- Formalités administratives de déclaration en préfecture**

Déclaration du nouveau bureau de l'association : la déclaration en préfecture du nouveau bureau de l'association sera effectuée par le nouveau secrétaire de l'association.

Autre point à effectuer : effectuer une demande de siret, afin de permettre des demandes de subvention.

### **5- Point sur la fédération Sport pour tous et son évolution à travers la fusion régionale**

Intervention de Manuela LEGRAND : fédération sport pour tous, membre du comité départemental.

Manuela nous annonce la FUSION prochaine des 2 régions Bourgogne et Franche-Comté au sein de la fédération.

Cette fusion sera effective entre sept 2016 et mars 2017

Le nouveau siège social régional de la fédération sport pour tous : Besançon

Le comité départemental reste l'interlocuteur pour les clubs de Côte d'Or.

Objectif national : uniformiser les tarifs de licences

Pour mémoire, chaque licence comprend 1 part fédérale, 1 part région, 1 part département

Tarifs 2016-2017 :

Pas d'augmentation de la part régionale et nationale

Augmentation de la part départementale de 0.5 €.

Nouveaux tarifs 2016-2017 :

Adultes 24.20 €

Jeunes 14.30 €

Dirigeants : + 0.30 par rapport aux adhérents

### **6- Organisation de la fin de saison : finales**

Les finales de coupe sont fixées au mercredi 8 juin à VAROIS pour faire suite à la demande de la section du 511 RT qui n'est pas disponible le 9 juin soir.

Le tournoi est fixé au dimanche 12 juin à VAROIS

François DAUPHIN

Secrétaire ACOVOL